

RENTRÉE COMMUNAUTAIRE : L'AGGLOMÉRATION ACCÉLÈRE SON CHANGEMENT DE BRAQUET

Jeudi 14 septembre, les membres du Bureau communautaire du Cotentin ont fait leur rentrée à Bricquebosq autour du Président de l'Agglomération, David MARGUERITTE. A l'ordre du jour de ce séminaire : les relations financières entre l'Agglomération et ses communes membres mais aussi les grands projets qui vont rythmer ce second semestre 2023.

Un nouveau pacte fiscal et financier pour permettre aux communes d'exercer pleinement leurs compétences

La gestion rigoureuse menée par l'Agglomération depuis plusieurs années et la mise en marche prochaine de l'EPR de Flamanville offrent à la Communauté d'Agglomération la possibilité de redéfinir ses relations financières avec ses communes

membres. Le bureau communautaire a ainsi acté la compensation des prélèvements du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) dès cette année. Le bureau communautaire a par ailleurs arbitré en faveur d'une refonte de la Dotation de Solidarité Communautaire selon l'objectif de mieux assurer un développement équilibré du territoire ainsi que la création de nouveaux fonds de concours pour soutenir l'investissement communal.

« Nos marges budgétaires doivent être consacrées à deux objectifs majeurs : permettre à l'Agglomération et aux communes d'exercer pleinement leurs compétences mais également d'affirmer notre ambition pour le territoire, détaille David MARGUERITTE, le Président de l'Agglomération du Cotentin. Quand dans bon nombre de territoire, les compétences communales ne sont plus exercées ou reprises par l'intercommunalité fautes de moyens, l'Agglomération du Cotentin fait figure de pionnier avec ce pacte fiscal où les communes et l'Agglomération ont les moyens pour se mobiliser autour de projets structurants communs. Ces moyens nous offrent aussi l'opportunité de

répondre aux enjeux de notre territoire en agissant massivement sur les sujets prioritaires que nous avons identifiés, sans pour autant nous tomber dans le saupoudrage ».

Les actions autour de cinq enjeux pour lesquels l'Agglomération est déjà mobilisée vont ainsi être renforcées :

- Le climat, à travers le développement de Cap Cotentin, de la rénovation énergétique de l'habitat, de la préservation de l'eau et la réduction des déchets ;
- La jeunesse avec la montée en puissance du campus universitaire ;
- L'économie maritime permettant d'attirer de nouveaux investisseurs et talents;
- La santé ;
- Le développement des services de proximité au cœur des territoires.

Les prochains chantiers du second semestre

Le plan Campus

L'Agglomération est actuellement en phase finale de constitution d'un nouveau partenariat pluriannuel avec l'Université. Celui-ci intègrera notamment un plan d'investissement important pour rénover le site des Fourches. Par ailleurs, dans les prochaines semaines, une antenne du CNAM s'implantera sur le site des Vindits avec une formation de guides conférenciers. La dynamique que

connait le campus universitaire du Cotentin doit également s'accompagner d'un renfort pour l'offre de logements étudiants. Ainsi, le projet d'implantation d'une résidence étudiante de 120 logements est actuellement à l'étude. L'Agglomération a également demandé au bailleur communautaire Presqu'île Habitat d'entamer une réflexion sur une résidence étudiante à proximité immédiate du campus.

L'identité maritime

Quelques semaines après l'arrivée de la Fastnet, le Cotentin s'apprête à accueillir les 29 et 30 septembre un nouvel événement maritime d'importance avec la 2^e édition de Grand Océan. Ce rendez-vous regroupant scientifiques de haut niveau, scolaires et le grand public vient affirmer le lien maritime du territoire.

Par ailleurs, plusieurs grands chantiers seront prochainement lancés comme la rénovation de la Criée, la réorganisation du terminal croisières ou encore l'électrification des quais. Enfin, alors que le renouvellement de la Délégation de Service Public de la Cité de la Mer est en cours, un nouveau Président sera désigné dans quelques jours pour succéder à Bernard CAUVIN, démissionnaire.

La proximité

En matière de proximité, plusieurs grands chantiers sont au menu de cette fin d'année avec l'inauguration prochaine du Pôle Petite Enfance de Montebourg. Le réseau des Maisons du Cotentin va lui aussi être renforcé et l'Agglomération vise la labellisation France Services pour l'un de ces

espaces d'accueil et d'information sur la côte est du territoire.

Les mobilités

L'Agglomération va encore accentuer la dynamique sur les mobilités avec Cap Cotentin. Pour rappel, deux ans après sa mise en service, Cap Cotentin poursuit sa montée en puissance avec notamment une fréquentation record en juin avec près de 50 000 voyageurs sur les lignes intercommunales, soit une augmentation de près de 50% par rapport au mois de juin 2022. A l'automne, l'Agglomération présentera son projet de Plan vélo à l'échelle du territoire. De même, les travaux se poursuivent pour la future liaison en car Cherbourg-Rennes pour une mise en service début 2024.

L'eau et les déchets

L'Agglomération s'apprête à adopter son nouveau plan pluriannuel de l'eau et elle va

pouvoir débiter de grands travaux sur ses usines.

Concernant les déchets, l'Agglomération va poursuivre ses efforts. Pour rappel, seulement 6 mois après le passage total au nouveau mode de gestion, le territoire comptabilise déjà une réduction de 20% des déchets enfouis. Toutefois, ces bons résultats vont s'accompagner de quelques correctifs identifiés suite à cette première saison estivale.

Aménagement

Le Bureau communautaire a acté le fait de proposer au prochain conseil communautaire la prise de pilotage par l'Agglomération de l'aménagement des sites Beaugard et de l'AFPA à Cherbourg-en-Cotentin. La possibilité de disposer de foncier artificialisé est une opportunité que l'Agglomération souhaite saisir pour développer du logement ou y implanter de l'activité.